

Exigeons la libération immédiate de Georges Ibrahim Abdallah !

Comité Action Palestine, juin 2022

Georges Ibrahim Abdallah est un résistant libanais, pro-palestinien, membre du Front Populaire de Libération de la Palestine, arrêté en 1984 en France pour détention de faux-papiers, puis condamné à perpétuité par la justice française pour une présumée implication dans l'assassinat en 1982 de deux diplomates (un attaché militaire américain et un israélien). Le tribunal n'a jamais été en mesure d'apporter des preuves concrètes de sa culpabilité. Incarcéré depuis 1984, Georges Ibrahim Abdallah a battu le record détenu jusque-là par Nelson Mandela (24 ans) et revendique désormais le titre de «doyen des prisonniers politiques dans le monde ». Le 24 octobre 2021, il est entré dans sa 38^{ème} année de détention alors que sa peine de sureté est accomplie depuis 1999.

En dépit de deux décisions de justice (en 2003 et 2013) ordonnant une libération sous condition d'expulsion, les gouvernements français successifs de droite comme de gauche le maintiennent en détention. Depuis 2004, date du rejet en appel de la première demande de libération conditionnelle, ce militant de la cause palestinienne s'est vu refuser sa libération à neuf reprises. La justice administrative a de nouveau refusé d'ordonner son expulsion en février 2022.

A l'instar des Israéliens qui maintiennent en détention administrative, c'est-à-dire sans procédure juridique ni jugement plusieurs centaines de prisonniers politiques palestiniens, la France bafoue sa propre justice en maintenant Georges Ibrahim Abdallah en prison. A ce déni de justice,

s'ajoute la tentative de criminalisation du soutien à ce prisonnier politique. En mars 2022, le ministère de l'intérieur a considéré que la solidarité du Comité Action Palestine avec Georges Ibrahim Abdallah constituait l'un des motifs suffisants pour justifier la dissolution de l'association. Mais dans son ordonnance de suspension du décret de dissolution, le Conseil d'Etat a administré un camouflet historique au gouvernement en déclarant que ce soutien n'était en rien répréhensible, comme tout soutien à la résistance palestinienne et à ses organisations.

Par le maintien de Georges Ibrahim Abdallah en prison et la tentative de réprimer le mouvement de solidarité avec la lutte du peuple palestinien, le gouvernement français montre une fois de plus son alignement sur ce mouvement colonial et raciste qu'est le sionisme. Le Comité Action Palestine dénonce avec force l'Etat français qui, au-delà de servir les intérêts sionistes, met en œuvre le même type de politique criminelle et de déni du droit. Le Comité Action Palestine exige l'application immédiate des décisions de justice et apporte son soutien plein et entier à Georges Ibrahim Abdallah dans son combat contre le colonialisme juif en Palestine.

Comme les généraux de la patience, ces prisonniers palestiniens enfermés pendant plus de 30 ans dans les geôles sionistes, Georges Ibrahim Abdallah, enfermé quant à lui depuis près de 40 ans dans les geôles françaises, témoigne de la patience des résistants face à leurs bourreaux. Exiger sa libération et celles des milliers de prisonniers palestiniens, c'est dénoncer le sionisme partout où il sévit, et soutenir le combat de la résistance jusqu'à la victoire de la liberté en Palestine, en France et partout dans le monde.

Photo : Comité Action Palestine